

# Une situation des descendants d'immigrés plus favorable que celle des immigrés

En 2021, 10,3 % de la population vivant en France est immigrée, contre 6,5 % en 1968. Les origines de la population immigrée se sont diversifiées en cinquante ans, les nouveaux immigrés arrivant en France étant nés dans des pays de plus en plus variés. Les généalogies se diversifient avec la mixité des unions au fil des générations : parmi les descendants d'immigrés de deuxième génération, plus d'un sur deux a un seul parent immigré ; parmi ceux de troisième génération âgés de moins de 60 ans, neuf sur dix n'ont qu'un seul ou deux grands-parents immigrés.

Les immigrés – en particulier ceux d'origine extra-européenne – pâtissent d'une position plus défavorable sur le marché du travail, avec un taux de chômage de 13 % en 2021 (contre 8 % pour l'ensemble de la population), des niveaux de salaires plus faibles et des emplois moins qualifiés. Leurs conditions de vie, de logement et leur état de santé sont également moins bons que ceux du reste de la population : les immigrés sont notamment deux fois plus fréquemment en situation de pauvreté monétaire que l'ensemble de la population.

La situation de la deuxième génération est plus proche de celle des personnes sans lien direct à la migration que celle des immigrés. Les immigrés ont un niveau de vie inférieur de 22 % à celui des personnes ni immigrées ni descendantes d'immigrés, mais cet écart est réduit à 19 % pour les descendants de deux parents immigrés et à 6 % pour ceux ayant un seul parent immigré. Des inégalités subsistent néanmoins, notamment concernant l'accès à l'emploi et les conditions de logement. Enfin, les expériences de discriminations sont plus fréquemment déclarées par les descendants d'immigrés, y compris par rapport aux immigrés de la même origine pour les personnes d'origine non européenne : en 2019-2020, 25 % des descendants d'immigrés de 18 à 59 ans déclarent avoir subi des traitements inégaux, contre 24 % des immigrés et 14 % de la population sans lien à la migration.

En 2021, 7,0 millions d'**immigrés** résident en France, soit 10,3 % de la population totale ► **figure 1**.

Les immigrés, qui sont nés de nationalité étrangère à l'étranger, conservent le statut d'immigré même s'ils acquièrent la nationalité française, ce qui est le cas de 2,5 millions d'entre eux (soit 36 %).

Sur les 447,3 millions d'habitants des 27 pays de l'Union européenne (UE à 27) en 2021, 55,4 millions sont nés dans un pays étranger, soit 12,4 % de la population totale ► **figure 2**. Avec 12,8 % de personnes nées à l'étranger vivant sur son territoire<sup>1</sup>, la France est proche de la moyenne européenne. Cette part est de 18,2 % en Allemagne, de 15,2 % en Espagne et de 10,6 % en Italie.

Entre 1968 et 2021, le nombre d'immigrés en France a été multiplié par 2,2, tandis que la population française l'a été par 1,4. Entre 1968 et le milieu des années 1970, la part des immigrés dans la population française est passée de 6,5 % à 7,4 %. Cette part s'est ensuite stabilisée entre 1975 et la fin des années 1990, notamment à la suite des chocs pétroliers et du ralentissement de l'immigration de travail. Depuis le début des années 2000, le nombre d'immigrés croît à nouveau plus rapidement que la population totale : entre 1999 et 2021, le nombre d'immigrés a été multiplié par 1,6, tandis que la population totale a été multipliée par 1,1, et la part d'immigrés dans l'ensemble de la population a augmenté de 3 points.

Sur la même période, les origines des immigrés se diversifient. La part de ceux originaires d'Europe du Sud, en particulier d'Espagne et d'Italie, baisse, tandis que la part de ceux venant du Maghreb, notamment du Maroc, augmente. En 1968, 72 % des immigrés vivant en France étaient originaires de ces deux grandes régions, contre 50 % en 2011 et 45 % en 2021. Dans le même temps, l'immigration

<sup>1</sup> Le concept de naissance à l'étranger est moins restrictif que celui d'immigré majoritairement utilisé ici, puisqu'il inclut des personnes nées à l'étranger avec la nationalité du pays vers lequel elles ont par la suite émigré.

## ► 1. Nombre d'immigrés et descendants d'immigrés vivant en France selon le pays d'origine

en milliers

	Immigrés				Descendants d'immigrés		
	1968	1990	2011	2021	2005	2011	2021
<b>Ensemble</b>	<b>3 235</b>	<b>4 222</b>	<b>5 605</b>	<b>6 964</b>	<b>4 275</b>	<b>6 558</b>	<b>7 349</b>
<b>Afrique</b>	<b>642</b>	<b>1 501</b>	<b>2 411</b>	<b>3 310</b>	<b>1 641</b>	<b>2 598</b>	<b>3 333</b>
Maghreb	597	1 221	1 663	2 038	1 302	1 962	2 445
Algérie	378	556	737	887	624	1 001	1 118
Maroc, Tunisie	219	665	926	1 151	678	961	1 327
Afrique guinéenne ou centrale	nd	nd	326	506	135	242	339
Afrique sahélienne	nd	nd	203	342	113	220	289
Autres pays d'Afrique	44	280	218	424	91	175	260
<b>Asie</b>	<b>81</b>	<b>478</b>	<b>773</b>	<b>945</b>	<b>451</b>	<b>568</b>	<b>816</b>
Turquie	43	168	247	251	172	231	320
Chine	3	18	93	110	10	29	52
Asie du Sud-Est	18	156	162	163	122	142	178
Autres pays d'Asie	18	136	271	421	147	166	266
<b>Europe</b>	<b>2 483</b>	<b>2 143</b>	<b>2 112</b>	<b>2 304</b>	<b>2 105</b>	<b>3 234</b>	<b>2 855</b>
Europe du Sud	1 737	1 482	1 135	1 130	1 420	2 100	1 809
Espagne, Italie	1 456	882	543	531	981	1 449	1 185
Portugal	282	600	592	599	439	651	625
Autres pays d'Europe, dont :	745	662	977	1 175	685	1 135	1 046
Pays de l'UE27	nd	nd	547	613	540	864	735
<b>Amérique, Océanie</b>	<b>30</b>	<b>100</b>	<b>311</b>	<b>404</b>	<b>78</b>	<b>157</b>	<b>345</b>
<b>Population totale</b>	<b>49 655</b>	<b>58 078</b>	<b>64 933</b>	<b>67 626</b>	<b>62 731</b>	<b>64 933</b>	<b>67 626</b>

nd : non disponible.

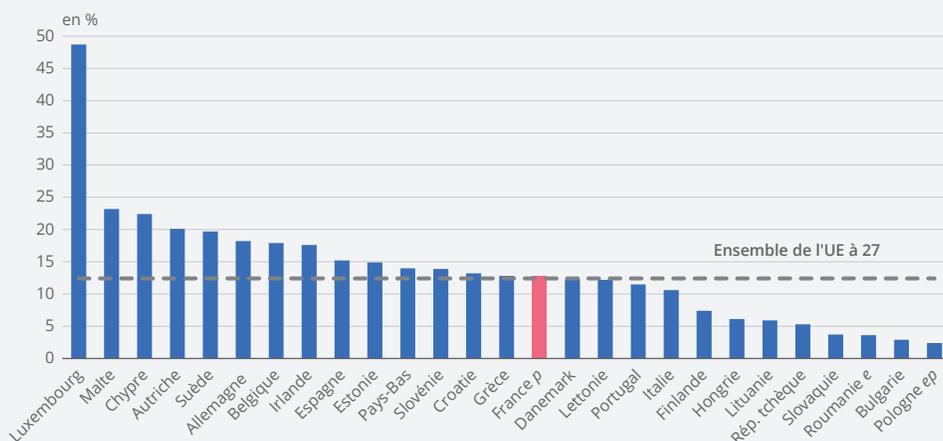
**Notes :** changement de nomenclature géographique en 2006, les pays d'Afrique sahélienne et guinéenne sont classés avec les autres pays d'Afrique jusqu'en 1999. Les questions relatives au pays et à la nationalité de naissance des parents ont été introduites en 2005 dans l'enquête Emploi.

**Lecture :** en 2021, 3 310 000 immigrés vivant en France sont originaires d'Afrique.

**Champ :** France métropolitaine de 1968 à 1990, France hors Mayotte de 1999 à 2013, France depuis 2014 pour les personnes immigrées ; France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire pour les descendants d'immigrés.

**Sources :** Insee, base Saphir (1968 à 1999), recensements de la population (2006 et 2010) et estimations de population (2021) pour les immigrés ; Insee, enquêtes Emploi 2005, 2011 et 2021 pour les descendants d'immigrés.

## ► 2. Part des personnes nées à l'étranger dans l'ensemble de la population des pays de l'Union européenne (UE) à 27 en 2021



e : estimé ; ep : estimé, provisoire ; p : provisoire.

**Lecture :** en 2021, 48,7 % de la population du Luxembourg est née à l'étranger.

**Champ :** pays de l'Union européenne à 27, population au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

**Source :** Eurostat, extraction de décembre 2022.

en provenance d'Asie (notamment de Turquie et d'Asie du Sud-Est jusqu'en 1990, et de Chine plus récemment) et d'Afrique hors Maghreb se développe : 32 % des immigrés sont originaires de ces régions en 2021, contre 4 % en 1968 [Athari *et al.*, 2019a].

La population immigrée est aujourd'hui plus féminisée : 52 % des immigrés vivant en France en 2021 sont des femmes, contre 44 % en 1968.

## De nouveaux immigrés jeunes, aux origines plus lointaines, et plus diplômés

Depuis le début des années 2000, les flux migratoires continuent de se diversifier, tandis que l'immigration intra-européenne est facilitée par la libre circulation [Brutel, 2014]. En 2019, 272 000 immigrés sont arrivés en France pour une durée d'au moins un an. Parmi eux, 41 % viennent d'Afrique, 33 % d'Europe, 15 % d'Asie et 11 % d'Amérique et d'Océanie<sup>2</sup> ► **fiche 2.1**. En l'espace de dix ans, la part des nouveaux immigrés originaires d'Afrique hors Maghreb augmente nettement (20 % en 2019, contre 14 % en 2009), tandis que celle des immigrés originaires d'Europe hors Europe du Sud diminue (23 % en 2019, contre 32 % en 2009) ► **figure 3**.

### ► 3. Lieu de naissance des immigrés entrés en France par année d'arrivée

	2009	2014	2019	en %
<b>Afrique</b>	<b>31</b>	<b>34</b>	<b>41</b>	
Maghreb	17	19	21	
Autres pays d'Afrique	14	15	20	
<b>Asie</b>	<b>15</b>	<b>14</b>	<b>15</b>	
Turquie, Moyen-Orient	4	4	4	
Autres pays d'Asie	11	10	11	
<b>Europe</b>	<b>43</b>	<b>42</b>	<b>33</b>	
Europe du Sud	11	16	10	
Autres pays de l'UE27	16	15	11	
Autres pays d'Europe	15	12	11	
<b>Amérique, Océanie</b>	<b>11</b>	<b>9</b>	<b>11</b>	
<b>Nombre total d'entrées</b>	<b>204 000</b>	<b>234 000</b>	<b>272 000</b>	

**Lecture :** en 2009, 204 000 immigrés sont entrés en France et 31 % d'entre eux étaient originaires d'Afrique.

**Champ :** France hors Mayotte jusqu'en 2013 et y compris Mayotte à partir de 2014.

**Source :** Insee, estimations des flux d'entrées.

La moitié des immigrés arrivant en France en 2019 ont moins de 26 ans. Outre la diversification des origines, le profil sociodémographique des nouveaux arrivants évolue également. 43 % de ceux âgés de 15 ans ou plus sont diplômés de l'enseignement supérieur, contre 38 % des immigrés de 15 ans ou plus arrivés en France en 2006.

Enfin, les motifs de venue en France se diversifient. En 2007, plus de la moitié (51 %) des premiers titres de séjour délivrés à des ressortissants de **pays tiers**, toutes durées confondues, l'étaient pour motif familial. Ils ne sont plus que 32 % en 2021. En effet, le nombre total de titres a augmenté dans un contexte d'immigration de travail favorisée depuis le milieu des années 2000<sup>3</sup>, de montée de la demande d'asile<sup>4</sup> et de circulation croissante des étudiants. Entre 2007 et 2021, les parts de premiers titres de séjour délivrés pour motif économique (13 % des premiers titres de séjour délivrés hors Britanniques<sup>5</sup> en 2007), humanitaire (15 % contre 9 %) et étudiant (32 %, contre 27 % en 2007) ont augmenté ► **fiche 2.4**. En 2021, l'immigration étudiante représente pour la première fois le premier motif de venue en France pour les ressortissants de pays tiers bénéficiant

<sup>2</sup> Chaque année, des immigrés quittent également le territoire. Sur la période 2010-2018, en moyenne chaque année, le ratio est d'une sortie du territoire pour quatre entrées. Sur la période, le solde migratoire (entrées diminuées des sorties) des immigrés est de 187 000 en moyenne chaque année.

<sup>3</sup> En 2006 est créée la carte de séjour « compétences et talents » pour faciliter l'accueil des étrangers dont « le talent constitue un atout pour le développement et le rayonnement de la France » ► **annexe « Législation »**.

<sup>4</sup> Notamment entre 2014 et 2017 en raison de la situation en Syrie ► **fiche 2.5**.

<sup>5</sup> Les Britanniques sont dans l'obligation de détenir un titre de séjour pour vivre en France depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2021, à la suite de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne.

d'un titre de séjour (87 700 premiers titres de séjour délivrés pour ce motif), légèrement devant l'immigration familiale (85 800 premiers titres).

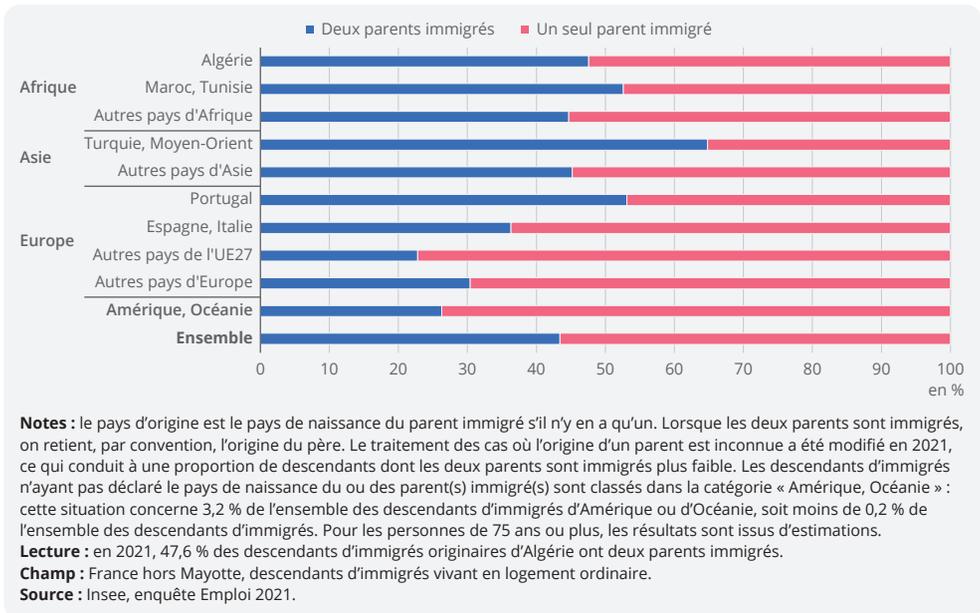
### Plus d'un descendant d'immigrés sur deux a un parent non immigré

En 2021, 7,3 millions de personnes vivant en **logement ordinaire** en France hors Mayotte<sup>6</sup> sont des **descendants d'immigrés de deuxième génération**, c'est-à-dire des personnes nées en France d'au moins un parent immigré. Elles représentent 10,9 % de la population totale. La part de personnes vivant en France ayant au moins un parent né à l'étranger est l'une des plus élevées parmi les pays européens<sup>7</sup>, compte tenu de l'ancienneté de son histoire migratoire [Bouvier, 2012].

Les descendants d'immigrés les plus âgés sont pratiquement tous d'origine européenne, les mouvements migratoires les plus anciens en France étant très majoritairement européens : 80 % des descendants d'immigrés de 50 ans ou plus ont un ou des parents nés dans un pays européen, et 51 % ont un ou des parents venus en particulier d'Espagne, d'Italie ou du Portugal. À l'inverse, seuls 16 % des descendants d'immigrés mineurs sont d'origine européenne, tandis que 41 % d'entre eux sont d'origine maghrébine et 20 % ont un ou des parents nés dans un autre pays d'Afrique ► **fiche 1.4**.

Par ailleurs, 57 % des descendants d'immigrés ont un seul parent immigré, l'autre parent étant né en France ou né à l'étranger de nationalité française ► **figure 4**. La mixité des ascendances varie en fonction des origines et de l'âge d'arrivée en France (les personnes arrivées plus tardivement sont plus susceptibles d'avoir rencontré leur conjoint avant la migration) : 65 % des descendants d'immigrés de Turquie ou du Moyen-Orient ont deux parents immigrés, contre seulement 23 % des descendants d'immigrés de l'UE à 27 hors Europe du Sud.

### ► 4. Part des descendants d'immigrés vivant en France ayant un ou deux parents immigrés en 2021, par origine géographique



6 En 2021, le questionnaire de l'enquête Emploi, source utilisée pour mesurer le nombre de descendants d'immigrés de deuxième génération, a changé et une révision importante à la baisse des marges de calage démographique a été effectuée. Par rapport aux derniers chiffres publiés, le nombre de descendants d'immigrés en 2021 est révisé à la baisse par rapport à 2020 (7,35 millions contre 7,62 millions), principalement à la suite de cette révision à la baisse des marges démographiques.

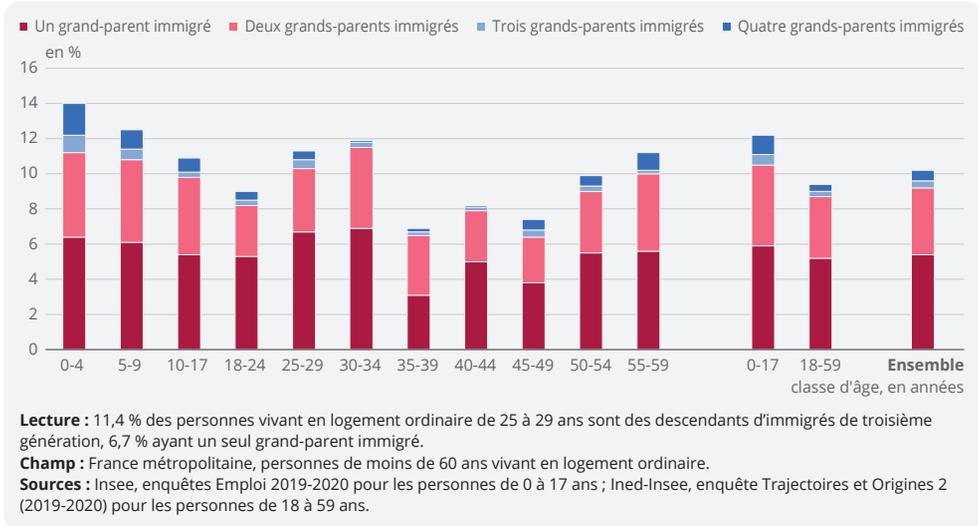
7 En 2021, 12,9 % des personnes âgées de 15 à 74 ans vivant en France ont au moins un parent né à l'étranger, contre 7,1 % en moyenne pour les pays de l'UE à 27 (source : Eurostat). Cette part est également de 12,9 % en Allemagne, et n'est supérieure que pour le Luxembourg, l'Estonie, la Lituanie et la Slovaquie.

La mixité des unions augmente au fil des générations : en 2019-2020, 27 % des immigrés vivent en couple avec une personne ni immigrée ni descendante d'immigrés, contre 66 % des descendants d'immigrés.

### La troisième génération : une mixité des généalogies de plus en plus marquée

Le lien à l'immigration se distend encore à la troisième génération : parmi les 10,2 % de personnes de moins de 60 ans (soit 4,8 millions de personnes) **descendantes d'immigrés de troisième génération** – c'est-à-dire nées en France de deux parents non immigrés mais ayant au moins un de leurs grands-parents immigré, plus d'une sur deux n'a qu'un seul grand-parent immigré, et 90 % ont au plus deux grands-parents immigrés. Moins de 1 % des personnes de moins de 60 ans ont quatre grands-parents immigrés ► **figure 5**.

#### ► 5. Part des descendants d'immigrés de troisième génération par classe d'âge



Les descendants d'immigrés de troisième génération vivant actuellement en France sont majoritairement d'ascendance européenne : 90 % des descendants de troisième génération de 18 à 59 ans sont d'ascendance européenne, dont 57 % d'ascendance espagnole, italienne ou portugaise ► **fiche 1.10**. Pour les moins de 18 ans, l'origine européenne reste majoritaire (50 %), mais les ascendances africaines (42 %) et en particulier maghrébines (35 %) augmentent [**Lê et al., 2022a**].

### Une localisation des immigrés et de leurs descendants très inégale sur le territoire

La répartition des immigrés sur le territoire français est très inégale, ceux-ci étant surreprésentés dans les agglomérations urbaines en raison de leur attractivité économique [**Court, 2020**], notamment en Île-de-France, et dans les agglomérations lyonnaise et marseillaise ► **fiche 5.3**. Alors qu'à l'échelle nationale, 10 % de la population française est immigrée en 2020-2021, cette proportion atteint 20 % à Paris et 32 % en Seine-Saint-Denis. Les immigrés sont également surreprésentés dans les départements frontaliers de pays étrangers, comme en Guyane (28 % de la population), dans les Alpes-Maritimes (15 %) ou encore dans le Haut-Rhin (13 %). Ainsi, 13 départements regroupent la moitié de la population immigrée, alors qu'il faut 23 départements pour atteindre la moitié de la population française.

La répartition territoriale des descendants d'immigrés est tout aussi concentrée : 12 départements regroupent la moitié de la population des descendants d'immigrés. Ceux-ci sont majoritairement installés dans les mêmes départements que la première génération, mais certains départements regroupent plus de descendants d'immigrés que la moyenne nationale, alors qu'y résident relativement peu d'immigrés. Dans les départements de l'ouest de la France, descendants d'immigrés comme immigrés sont peu nombreux.

## Les immigrés d'origine extra-européenne ont des situations moins favorables sur le marché du travail

Les immigrés sont plus éloignés du marché du travail que les personnes sans ascendance migratoire directe, en particulier ceux d'origine extra-européenne. En 2021, si les hommes immigrés âgés de 15 à 64 ans ont un **taux d'activité** de 80 %, supérieur à celui de leurs homologues ni immigrés ni descendants d'immigrés (76 %), le taux d'activité des femmes immigrées (62 %) est inférieur de 10 points à celui des femmes sans ascendance migratoire (72 %) ► **figure 6**. Il est particulièrement faible pour les femmes immigrées de Turquie ou du Moyen-Orient (45 %) et du Maghreb (54 %), tandis que, pour les immigrées de l'UE à 27 (86 %), il est plus élevé que pour les femmes ni immigrées ni descendantes d'immigrés. Les différences de niveaux d'éducation n'expliquent que partiellement ces écarts [Giorgi, Le Thi, 2023]. Lorsqu'ils sont actifs, femmes et hommes immigrés sont plus souvent au **chômage** : en 2021, parmi les personnes actives de 15 à 74 ans, 14 % des femmes immigrées et 12 % des hommes immigrés sont au chômage, contre 7 % des femmes et hommes ni immigrés ni descendants d'immigrés. Là encore, les caractéristiques différentes n'expliquent que partiellement les écarts entre les immigrés venant d'Europe (8 %), d'Asie (11 %) ou d'Afrique (15 %) [Arnoult, 2023].

### ► 6. Activité, chômage et emploi en contrat à durée limitée selon l'ascendance migratoire

en %

	Taux d'activité			Taux de chômage			Part de salariés en contrat à durée limitée (CDD, intérim)
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	
<b>Immigrés</b>	<b>62</b>	<b>80</b>	<b>70</b>	<b>14</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>13</b>
<b>Descendants d'immigrés</b>	<b>64</b>	<b>70</b>	<b>67</b>	<b>11</b>	<b>13</b>	<b>12</b>	<b>11</b>
Un seul parent immigré	63	73	65	10	14	12	12
Deux parents immigrés	65	68	69	11	11	11	11
<b>Ni immigrés ni descendants d'immigrés</b>	<b>72</b>	<b>76</b>	<b>74</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>9</b>
<b>Ensemble</b>	<b>70</b>	<b>76</b>	<b>73</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>10</b>

**Lecture** : en 2021, 70 % des immigrés âgés de 15 à 64 ans sont actifs. 13 % des immigrés actifs de 15 à 74 ans sont au chômage. 13 % des immigrés en emploi salarié de 15 à 74 ans ont un contrat à durée limitée.

**Champ** : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, de 15 à 64 ans pour le taux d'activité, actives de 15 à 74 ans pour le taux de chômage et en emploi de 15 à 74 ans pour la part de salariés en contrat à durée limitée.

**Source** : Insee, enquête Emploi 2021.

Parmi les personnes en emploi, les différences de situation entre immigrés et personnes sans ascendance migratoire directe sont également marquées. Les immigrés salariés ont plus souvent un contrat à durée limitée, les CDD et contrats d'intérim concernant 13 % des salariés immigrés, contre 9 % pour la population ni immigrée ni descendante d'immigrés. Les immigrés occupent également plus souvent des emplois moins qualifiés, associés à des rémunérations moindres et des conditions de travail plus difficiles : par exemple, 39 % des hommes immigrés en emploi sont ouvriers, contre 29 % des hommes ni immigrés ni descendants d'immigrés ► **fiche 4.2**. Les immigrés sont par ailleurs surreprésentés dans les métiers dits « essentiels au quotidien » ; ils ont pour beaucoup d'entre eux continué à travailler pendant les différents confinements liés à la crise sanitaire ► **encadré 1**.

Le moindre niveau de diplôme des immigrés par rapport aux personnes non immigrées explique en partie ces disparités sur le marché du travail<sup>8</sup> : 38 % des immigrés n'ont aucun diplôme, contre 16 %

<sup>8</sup> Cet écart a néanmoins tendance à se réduire pour les immigrés arrivés en France plus récemment, et les niveaux de diplôme des nouveaux arrivants en France sont plus polarisés [Lé, 2021] : si les immigrés arrivés en France en 2019 âgés de 15 ans ou plus sont toujours plus nombreux à ne pas avoir de diplôme (24 %, contre 20 % de l'ensemble de la population), ils sont également plus fréquemment diplômés du supérieur (43 % contre 30 %).

### ► Encadré 1 - Surmortalité des personnes nées à l'étranger pendant la crise sanitaire

À la suite de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, survenue au début de l'année 2020, le nombre de décès s'est accru fortement en France, particulièrement celui des personnes nées à l'étranger vivant en France. Pour ces dernières, il a augmenté de 49 % en mars-avril 2020 par rapport à mars-avril 2019, contre 23 % parmi les personnes nées en France [Papon, Robert-Bobée, 2021]. Cette hausse des décès est particulièrement forte pour les personnes nées en Asie (+ 92 %), au Maghreb (+ 55 %) et dans les autres pays d'Afrique (+ 117 %). Dans les régions les plus touchées lors de la première vague (Grand Est et Île-de-France), la mortalité était 8 à 9 fois plus élevée pour les personnes de 40 à 69 ans nées en Afrique subsaharienne que pour celles nées en France [Khlaf *et al.*, 2022].

Plusieurs facteurs peuvent expliquer les plus fortes expositions au virus et mortalité des personnes nées à l'étranger. D'une part, les personnes nées à l'étranger sont surreprésentées dans les métiers « essentiels du quotidien » : en Île-de-France, par exemple, en 2017, 30 % des travailleurs de « premières lignes »<sup>1</sup> étaient des immigrés, alors qu'ils représentaient 23 % des actifs occupés [Acs *et al.*, 2021]. Ces personnes ont, pour beaucoup, continué à travailler sur site lors des confinements et ont rarement pu recourir au télétravail ou ralentir leur activité : elles ont donc été plus exposées. Par ailleurs, les immigrés, notamment ceux d'origine africaine, sont surreprésentés dans les grandes agglomérations urbaines qui correspondent également aux régions les plus touchées par les premières vagues de l'épidémie (Île-de-France, Grand Est, Auvergne-Rhône-Alpes). Les conditions de logement des immigrés (zones urbaines denses, logements suroccupés) les rendent également plus vulnérables à l'épidémie. À l'issue de la première vague, la séroprévalence<sup>2</sup> était plus de deux fois plus élevée pour les immigrés non européens que pour les personnes non immigrées. Si cet écart d'exposition au virus disparaît complètement lorsque les conditions de vie socio-économiques et d'habitat sont prises en compte [Warszawski *et al.*, 2020], un moindre accès aux soins en raison de barrières administratives et linguistiques, ainsi qu'une prévalence de comorbidités plus importante (obésité, diabète) ont pu participer à la surmortalité des immigrés [OCDE, 2020].

1 Ce terme correspond aux métiers de l'urgence et aux métiers assurant les besoins vitaux du quotidien : santé, alimentation, transport et sécurité notamment.

2 La séroprévalence mesure le nombre de personnes ayant été infectées par le virus de la Covid-19 en testant la présence d'anticorps spécifiques au virus dans le sang.

des personnes non immigrées ► **fiche 3.3**. Par ailleurs, certains immigrés ont obtenu un diplôme à l'étranger qui peut ne pas être reconnu en France [Giorgi, Le Thi, 2023]. La moindre maîtrise de la langue française par certains immigrés peut également freiner leur insertion sur le marché du travail ► **fiche 3.1**.

## Les immigrés sont deux fois plus fréquemment en situation de pauvreté monétaire que l'ensemble de la population

Les salaires moindres des immigrés contribuent à des **niveaux de vie** plus faibles : en 2019, avec 20 520 euros de revenu annuel par unité de consommation, le niveau de vie moyen des immigrés est inférieur de 22 % à celui des personnes ni immigrées ni descendantes d'immigrés (26 170 euros) ► **figure 7**. Le taux de **pauvreté monétaire** des immigrés est de 32 %, deux fois plus élevé que pour l'ensemble de la population (15 %). Les niveaux de vie moyens des immigrés africains et asiatiques sont les plus faibles, et ces personnes ont les **taux de pauvreté** les plus élevés : 39 % des immigrés d'origine africaine et 36 % de ceux originaires d'Asie sont en situation de pauvreté. En revanche, le niveau de vie moyen des immigrés européens (24 670 euros de revenu annuel) se rapproche de celui de la population ni immigrée ni descendante d'immigrés.

Ces plus faibles revenus des immigrés dégradent leur situation sur le marché du logement ► **fiche 5.5**. Ils accèdent moins souvent à la propriété que les personnes sans ascendance migratoire : en 2019-2020, 32 % des immigrés en France métropolitaine vivent dans un ménage propriétaire de

## ► 7. Distribution des niveaux de vie et taux de pauvreté selon l'ascendance migratoire

	Niveau de vie annuel (en euros)				Taux de pauvreté (en %)
	Moyenne	1 <sup>er</sup> décile (D1)	Médiane (D5)	9 <sup>e</sup> décile (D9)	
<b>Immigrés</b>	<b>20 520</b>	<b>9 070</b>	<b>17 000</b>	<b>34 400</b>	<b>31,5</b>
Nés en Afrique	17 460	8 550	14 850	27 780	39,2
Nés en Europe	24 670	10 640	20 480	40 810	19,5
Nés en Asie	19 930	8 810	16 070	36 530	36,4
Nés en Amérique et Océanie	23 250	9 270	20 130	39 940	25,4
<b>Descendants d'immigrés</b>	<b>23 150</b>	<b>10 080</b>	<b>19 970</b>	<b>38 140</b>	<b>21,7</b>
Descendants d'immigrés nés en Afrique	21 310	9 460	17 760	35 720	26,7
Descendants d'immigrés nés en Europe	25 850	12 270	22 900	40 710	11,9
Descendants d'immigrés nés en Asie	23 260	9 320	18 470	39 580	31,3
Descendants d'immigrés nés en Amérique et Océanie	22 770	9 270	20 330	38 800	24,0
Descendants d'un seul parent immigré	24 490	10 550	21 360	40 060	19,8
Descendants de deux parents immigrés	21 270	9 690	18 360	34 300	24,5
<b>Ni immigrés ni descendants d'immigrés</b>	<b>26 170</b>	<b>12 810</b>	<b>22 880</b>	<b>40 820</b>	<b>11,1</b>
<b>Ensemble</b>	<b>25 190</b>	<b>11 660</b>	<b>22 040</b>	<b>39 930</b>	<b>14,6</b>

**Lecture :** en 2019, 31,5 % des personnes immigrées ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté (60 % du niveau de vie médian).

**Champ :** France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

**Sources :** Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2019.

son logement, contre 59 % des personnes sans ascendance migratoire ou ultramarine directe. Ils sont plus souvent locataires du secteur social (35 % contre 11 %) et 23 % vivent dans un quartier prioritaire de la politique de la ville, contre 3 % des personnes sans ascendance migratoire ou ultramarine directe. Là encore, les situations varient beaucoup selon l'origine : 61 % des immigrés d'Asie du Sud-Est et 51 % de ceux de Chine appartiennent à un ménage propriétaire, contre seulement 13 % des immigrés d'Afrique sahélienne. Enfin, les immigrés occupent en moyenne des logements de plus petite surface, alors qu'ils appartiennent à des ménages plus nombreux : ainsi, plus d'un immigré sur quatre habite dans un logement **suroccupé**, contre environ une personne sur huit pour l'ensemble de la population de 18 à 59 ans ► **fiche 5.5**.

Dans l'ensemble, en 2019-2020, 44 % des immigrés âgés de 18 à 59 ans considèrent que leur position actuelle sur l'échelle sociale en France est meilleure que celle qu'ils avaient dans leur pays d'origine avant la migration, 27 % qu'elle est la même et 29 % qu'elle s'est détériorée ► **fiche 6.6**.

### Les immigrés souffrent plus souvent de problèmes de santé, notamment mentale

L'**état de santé général** déclaré par les immigrés est en moyenne moins bon que celui des personnes ni immigrées ni descendantes d'immigrés : parmi les immigrés, 11 % des femmes et 10 % des hommes déclarent être en mauvaise ou très mauvaise santé en 2019, contre 7 % de la population ni immigrée ni descendante d'immigrés. Ces disparités ne s'expliquent qu'en partie par l'âge, les immigrés étant en moyenne plus âgés, notamment ceux venant d'Europe ► **fiche 5.6**.

En particulier, la santé mentale déclarée par les femmes immigrées est plus dégradée que celle des femmes ni immigrées ni descendantes d'immigrés : 7 % des femmes immigrées déclarent souffrir d'un **syndrome dépressif** majeur (contre 4 % des femmes ni immigrées ni descendantes d'immigrés) et 11 % d'un syndrome dépressif mineur (contre 7 %). Notamment, les immigrés arrivés en France pour motif humanitaire souffrent plus fréquemment de problèmes de santé mentale : 45 % des personnes ayant obtenu leur premier titre de séjour en 2018 pour ce motif présentent une santé mentale fragile<sup>9</sup> un an après l'obtention de ce titre, contre 31 % de celles arrivées pour d'autres motifs [Ghiorghita et al., 2023].

<sup>9</sup> Dans l'enquête Elipa 2, sont considérées comme ayant une santé mentale fragile les personnes ayant déclaré s'être déjà senties tristes, cafardeuses ou déprimées dans les douze derniers mois, ou avoir déjà perdu de l'intérêt ou du plaisir pour des choses qui leur plaisaient habituellement.

## Les descendants d'immigrés atteignent des niveaux de diplômes comparables à ceux de la population sans ascendance migratoire

Nés en France et ayant pour la plupart effectué leur scolarité en France, les descendants d'immigrés de deuxième génération de 30 à 64 ans ont des niveaux d'éducation similaires à ceux de la population ni immigrée ni descendante d'immigrés. Notamment, 40 % des descendants d'un seul parent immigré et 36 % des descendants de deux immigrés sont diplômés du supérieur en 2021, contre 41 % des personnes ni immigrées ni descendantes d'immigrés ► **fiche 3.3**. De même que pour les immigrés, le niveau atteint varie selon l'origine pour les descendants : la part des diplômés du supérieur est plus faible pour ceux dont les parents sont nés en Europe du Sud (34 %), en Turquie ou au Moyen-Orient (35 %) ou au Maghreb (36 %) ; elle est plus élevée pour ceux originaires d'Afrique hors Maghreb (44 %), d'Europe hors UE (53 %) et d'Asie hors Turquie et Moyen-Orient (62 %). Le taux d'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur est plus élevé pour les descendantes d'immigrés (42 %) que pour leurs homologues masculins (33 %). La plus forte diplomation des femmes descendantes d'immigrés concerne l'ensemble des origines, mais l'écart avec les hommes est plus faible pour les descendantes d'immigrés nés dans des pays européens hors Europe du Sud, en Turquie ou au Moyen-Orient. En amont de l'enseignement supérieur, les choix de série au baccalauréat diffèrent entre descendants d'immigrés et population sans ascendance migratoire, et selon les origines du ou des parents immigré(s) ► **encadré 2**.

La comparaison du niveau de diplôme des descendants d'immigrés avec celui de leurs parents révèle une forte mobilité intergénérationnelle : 33 % (**proportion standardisée par âge**) des descendants de deux parents immigrés âgés de 30 à 59 ans vivant en France métropolitaine en 2019-2020 sont diplômés du supérieur, contre 5 % de leurs parents ; cet écart est moins grand pour les personnes sans ascendance migratoire sur trois générations (respectivement 43 % et 20 %) [Beauchemin *et al.*, 2022].

### ► Encadré 2 - Les séries d'accès au baccalauréat des descendants d'immigrés : des orientations différentes selon l'origine migratoire

Parmi les personnes âgées de 20 à 45 ans en 2019-2020 vivant en logement ordinaire, 76 % ont passé le baccalauréat (bac), sans l'avoir nécessairement obtenu : ce taux est similaire pour les descendants d'immigrés, de natifs d'Outre-mer et pour les personnes sans ascendance migratoire.

Le taux d'accès au bac, ainsi que la série du bac passé, diffèrent selon la région d'origine. Les descendants de natifs d'Outre-mer et d'immigrés originaires d'Espagne, d'Italie et du Portugal (30 %) sont surreprésentés dans les séries du baccalauréat général (hors série scientifique, dite « série S ») par rapport à la population **sans ascendance migratoire ou ultramarine directe** (27 %) ► **figure**. C'est également le cas des descendants d'un seul parent immigré (30 %). Hormis les descendants d'immigrés d'Asie du Sud-Est (39 %), les descendants d'immigrés et de natifs d'Outre-mer ont moins souvent passé un bac de la série S que la population sans ascendance migratoire (28 %) : c'est notamment le cas des descendants d'immigrés du Portugal (13 %), d'Afrique sahélienne (13 %) et des descendants de natifs d'Outre-mer (15 %).

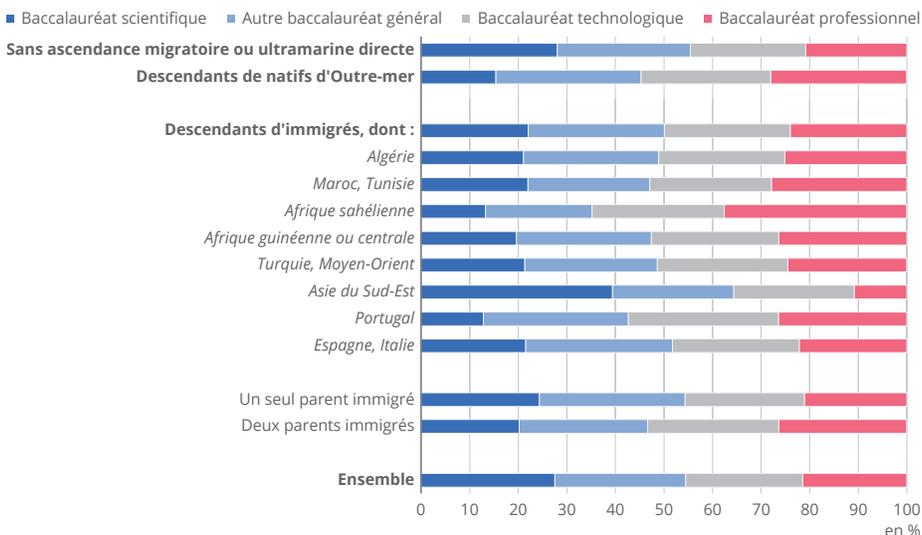
Les descendants d'immigrés d'Afrique sahélienne (38 %), du Maroc ou de la Tunisie (28 %) et les descendants de natifs d'Outre-mer sont surreprésentés dans les séries du bac professionnel, à l'inverse des descendants d'immigrés d'Asie du Sud-Est qui sont pratiquement absents de ces séries (11 %).

Ces différences d'orientation peuvent être liées à d'autres caractéristiques individuelles que l'origine migratoire (origine sociale, conditions familiales, etc.). Cependant, à caractéristiques comparables, les femmes descendantes d'immigrés de Turquie ou du Moyen-Orient et du Portugal conservent une moindre probabilité d'accéder au bac S, et ces dernières ont également une probabilité plus forte d'accéder au bac général hors de la série scientifique. Les descendantes de natifs d'Outre-mer, d'immigrés d'Asie du Sud-Est, d'Algérie ou du Portugal ont moins souvent passé un bac professionnel.

À caractéristiques comparables, les hommes descendants d'immigrés d'Asie du Sud-Est se sont plus fréquemment orientés vers un bac scientifique que les hommes sans ascendance migratoire et moins vers un bac professionnel. Ceux d'Algérie, d'Espagne et d'Italie se sont plus souvent orientés vers un bac général hors scientifique, tandis que ceux d'Afrique sahélienne ont plus souvent passé un bac professionnel.



## Type de baccalauréat passé selon l'ascendance migratoire



**Lecture :** en 2019-2020, 22 % des descendants d'immigrés de 20 à 45 ans en cours d'études ou ayant terminé leurs études qui ont passé le baccalauréat ont passé un baccalauréat scientifique.

**Champ :** France métropolitaine, personnes nées en France ou nées Françaises à l'étranger âgées de 20 à 45 ans, en cours d'études ou ayant terminé leurs études et ayant passé le baccalauréat. Les personnes ayant effectué leur scolarité uniquement à l'étranger sont exclues.

**Sources :** Ined-Insee, enquête Trajectoires et Origines 2 (2019-2020).

### Auteurs :

Mathieu Ichou (Ined)

Jean-Luc Primon (Université Côte d'Azur)

Ingrid Tucci (Université Aix-Marseille)

## Les emplois des descendants d'immigrés se rapprochent de ceux des personnes sans ascendance migratoire

Pour les descendants d'immigrés, comme pour les immigrés, les taux d'activité sont plus faibles (67 %) et les taux de chômage plus élevés (12 %) que pour l'ensemble de la population (respectivement 73 % et 8 %). Le taux d'activité des descendants d'un seul parent immigré (65 %) est inférieur de 4 points à celui des descendants de deux immigrés (69 %). Cependant, les descendants d'immigrés et *a fortiori* d'un seul parent immigré sont plus jeunes que l'ensemble de la population : parmi les personnes âgées de 15 à 64 ans, l'âge médian des descendants d'un seul parent immigré est de 32 ans, contre 38 ans pour les descendants de deux parents immigrés et 41 ans pour l'ensemble de la population. À structure de classe d'âge similaire, les écarts de situation entre descendants d'immigrés et population sans ascendance migratoire sont moindres que ceux entre immigrés et population sans ascendance migratoire ► [fiche 4.1](#). Certains groupes de descendants d'immigrés conservent cependant des salaires moindres et des taux de chômage plus importants que la population sans ascendance migratoire, notamment les hommes descendants d'immigrés du Maghreb et d'Afrique subsaharienne [[Athari et al., 2019b](#)].

Les emplois occupés par les descendants d'immigrés diffèrent peu de ceux de la population sans ascendance migratoire directe. En particulier, la répartition par catégorie socioprofessionnelle et par grand secteur d'activité est très proche ► [fiche 4.2](#). Les descendants d'immigrés, plus jeunes en moyenne, sont toutefois légèrement plus souvent en contrat à durée limitée (11 % contre 9 %), les personnes plus jeunes étant plus souvent en CDD ou en contrat d'intérim.

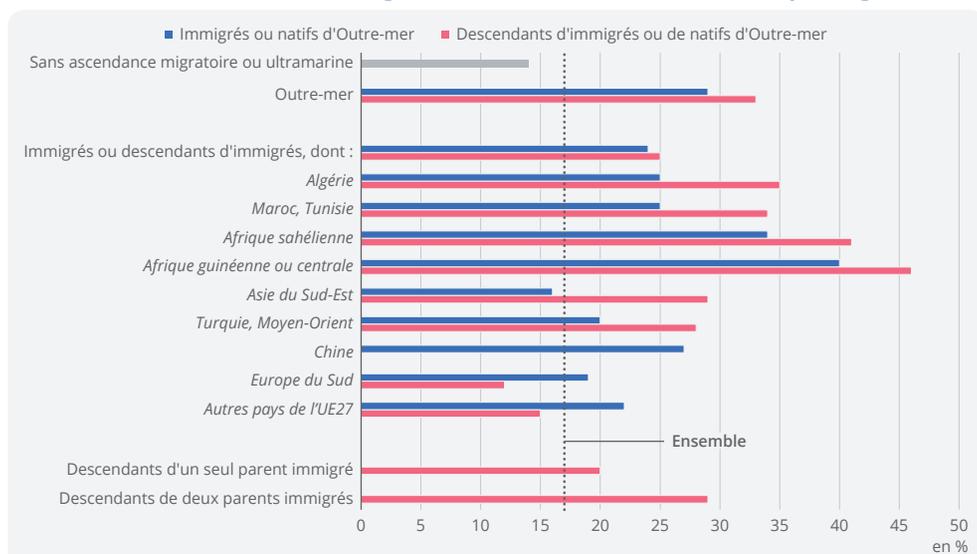
La rémunération moyenne des descendants d'immigrés reste néanmoins légèrement plus faible<sup>10</sup>, mais cet écart disparaît à niveau de qualification équivalent. Leur niveau de vie moyen (23 150 euros par an) est inférieur de 12 % à celui de la population sans ascendance migratoire. Il diffère selon le nombre de parents immigrés : celui des descendants de deux parents immigrés est inférieur de 13 % à celui des descendants d'un seul parent immigré (21 270 euros contre 24 490 euros). Il est aussi plus faible pour les descendants d'ascendance africaine (21 310 euros).

Les conditions de logement des descendants d'immigrés demeurent un peu moins favorables que celles des personnes sans lien à la migration, même à classe d'âge donnée. En particulier, 55 % des descendants de deux parents immigrés de 40 à 59 ans et 63 % des descendants d'un seul parent immigré vivent dans un ménage propriétaire de son logement, contre 69 % des personnes sans ascendance migratoire directe.

### Le sentiment de discrimination s'accroît pour les descendants d'immigrés d'origine extra-européenne par rapport à la première génération

Alors qu'ils sont nés en France et ont pour la très grande majorité la nationalité française, ainsi qu'un niveau d'éducation similaire à celui de la population sans ascendance migratoire directe et des conditions d'emploi équivalentes, les descendants d'immigrés déclarent plus souvent que les immigrés souffrir de discriminations : en 2019-2020, 41 % des descendants d'immigrés d'Afrique sahélo-saharienne de 18 à 59 ans et 46 % de ceux d'Afrique guinéenne ou centrale déclarent avoir subi des traitements inégaux ou des discriminations dans les cinq dernières années ▶ **figure 8**. Ces taux sont plus élevés que pour les immigrés des mêmes origines (respectivement 34 % et 40 %) [Lê et al., 2022b]. De même, mais dans des proportions moindres, un quart des immigrés du Maghreb disent avoir été discriminés, mais ils sont un peu plus d'un tiers à la deuxième génération. Toutes origines confondues,

#### ► 8. Déclaration de traitements inégaux ou de discriminations subies, par origine



**Note :** la question posée était la suivante : « Au cours des cinq dernières années, pensez-vous avoir subi des traitements inégaux ou des discriminations ? ».

**Lecture :** en 2019-2020, 24 % des immigrés déclarent avoir subi des traitements inégaux ou des discriminations au cours des cinq dernières années.

**Champ :** France métropolitaine, personnes âgées de 18 à 59 ans vivant en logement ordinaire.

**Sources :** Ined-Insee, enquête Trajectoires et Origines 2 (2019-2020).

<sup>10</sup> Le salaire net médian des descendants d'immigrés à temps complet est de 1 810 euros par mois, contre 1 900 euros pour les personnes sans ascendance migratoire directe ▶ **fiche 4.4**.

le sentiment de discrimination est moindre pour les descendants d'un seul parent immigré (20 %) que pour ceux de deux parents immigrés (29 %), mais reste supérieur à celui de la population sans ascendance migratoire ou ultramarine (14 %). Dans 69 % des cas, les descendants d'immigrés ayant vécu des discriminations citent l'origine, la nationalité ou la couleur de peau comme un des motifs de celles-ci, avec de fortes variations par origine (de 19 % pour les descendants d'immigrés de l'UE à 27 hors Europe du Sud à 90 % pour ceux d'Afrique guinéenne ou centrale).

Le premier contexte de discrimination déclaré par les descendants d'immigrés, comme par la première génération, est le marché du travail, que ce soit à l'embauche, ce qui les rend plus susceptibles d'être au chômage (voir [Arnoult \(2023\)](#) pour les personnes d'origine maghrébine), ou sur le lieu de travail. En 2019-2020, 13 % des immigrés et descendants d'immigrés déclarent avoir subi des traitements inégaux lors d'une recherche d'emploi ou sur leur lieu de travail, contre 9 % des personnes ni immigrées ni descendantes d'immigrés.

Ce sentiment de discrimination va de pair avec un sentiment de ne pas être pleinement reconnu comme étant Français pour les descendants d'immigrés : en 2019-2020, 10 % des descendants d'un parent immigré âgés de 18 à 59 ans et 29 % des descendants de deux parents immigrés déclarent n'être « plutôt pas d'accord » ou « pas du tout d'accord » avec l'affirmation « On me voit comme un Français », contre 3 % de la population sans ascendance migratoire ou ultramarine directe ► [figure 9](#). Ce sentiment varie fortement selon l'origine : tandis que seuls 9 % des descendants d'immigrés de l'Europe du Sud et 3 % de ceux des autres pays de l'UE à 27 ne sont pas d'accord avec cette affirmation, cette part s'élève à 39 % parmi les descendants d'immigrés d'Afrique sahélienne et 35 % parmi ceux d'Afrique guinéenne ou centrale ► [fiche 6.6](#).

## ► 9. Accord avec l'affirmation « On me voit comme un Français »

en %

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Refusent de répondre ou ne savent pas
<b>Immigrés, dont :</b>	<b>23</b>	<b>28</b>	<b>26</b>	<b>20</b>	<b>4</b>
Algérie	28	29	23	15	5
Maroc, Tunisie	20	29	25	21	4
Afrique sahélienne	15	21	26	31	6
Afrique guinéenne ou centrale	19	29	25	23	4
Asie du Sud-Est	19	34	29	16	3
Turquie, Moyen-Orient	22	23	29	22	4
Chine	4	18	42	32	4
Europe du Sud	27	28	25	18	2
Autres pays de l'UE27	30	29	21	16	3
<b>Descendants d'immigrés, dont :</b>	<b>52</b>	<b>26</b>	<b>15</b>	<b>5</b>	<b>2</b>
Algérie	38	31	21	8	2
Maroc, Tunisie	39	29	20	9	2
Afrique sahélienne	21	38	30	9	2
Afrique guinéenne ou centrale	23	40	27	8	3
Asie du Sud-Est	31	50	15	3	1
Turquie, Moyen-Orient	39	34	18	7	2
Europe du Sud	72	18	7	2	1
Autres pays de l'UE27	83	14	2	1	1
Descendants d'un seul parent immigré	70	20	8	2	1
Descendants de deux parents immigrés	37	32	21	8	2
<b>Natifs d'Outre-mer</b>	<b>40</b>	<b>31</b>	<b>18</b>	<b>9</b>	<b>2</b>
<b>Descendants de natifs d'Outre-mer</b>	<b>47</b>	<b>27</b>	<b>19</b>	<b>6</b>	<b>1</b>
<b>Sans ascendance migratoire ou ultramarine directe</b>	<b>84</b>	<b>13</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Ensemble</b>	<b>72</b>	<b>17</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>1</b>

**Note :** la question posée était « Êtes-vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord avec la proposition « On me voit comme un Français » ? ».

**Lecture :** 23 % des immigrés déclarent être tout à fait d'accord avec la proposition « On me voit comme un Français ».

**Champ :** France métropolitaine, personnes âgées de 18 à 59 ans vivant en logement ordinaire.

**Sources :** Ined-Insee, enquête Trajectoires et Origines 2 (2019-2020).

### Auteurs :

Odile Rouhban (Insee)

Pierre Tanneau (Insee)

## ► Définitions

Un **immigré** est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées Françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas des immigrés. Certains immigrés ont pu devenir Français, les autres restant étrangers. Un individu continue à être immigré même s'il acquiert la nationalité française.

Un **descendant d'immigrés de deuxième génération** est une personne née en France ayant au moins un parent immigré. Cette définition ne comprend pas les personnes elles-mêmes immigrées, notamment celles qui ont migré enfant avec leurs parents.

Un **descendant d'immigrés de troisième génération** est une personne née en France ayant au moins un parent descendant d'immigrés et aucun parent immigré (auquel cas, elle serait de deuxième génération). Il a donc de un à quatre grands-parents immigrés.

Les personnes **sans ascendance migratoire ou ultramarine directe** sont celles qui ne sont ni immigrées ni natives d'Outre-mer, ni descendantes d'immigrés ou de natifs d'Outre-mer de deuxième génération.

Un ressortissant de **pays tiers** vient d'un État hors de l'Union européenne, de l'Islande, de la Norvège, du Liechtenstein ou de la Suisse.

Un **logement ordinaire** est un logement défini par opposition à un logement en résidence offrant des services spécifiques (résidences pour personnes âgées, pour étudiants, de tourisme, à vocation sociale, pour personnes handicapées, etc.).

Les **proportions standardisées par âge** correspondent à la moyenne arithmétique des proportions par âge détaillé. Elles permettent d'effectuer des comparaisons entre populations nettes des effets liés aux différences de taille de ces populations par âge.

**Taux d'activité, chômage, niveau de vie, pauvreté monétaire, taux de pauvreté, suroccupation, état de santé général, syndrome dépressif** : voir *Glossaire*.

## ► Pour en savoir plus

- **Acs M., Chevrot J., Beauflis S., Davy A.-C., Leroi P., Wolf M., Telle-Lamberton M.**, « Quelles conditions de travail et de vie pour les 1,8 million de travailleurs « essentiels du quotidien » résidant en Île-de-France ? », *Insee Analyses Île-de-France* n° 137, juillet 2021.
- **Arnoult É.**, « Les discriminations sur le marché du travail subies par les personnes d'origine maghrébine », in *Immigrés et descendants d'immigrés en France*, coll. « Insee Références », édition 2023.
- **Athari E., Papon S., Robert-Bobée I.**, « Quarante ans d'évolution de la démographie française : le vieillissement de la population s'accélère avec l'avancée en âge des *baby-boomers* », in *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2019a.
- **Athari E., Lê J., Brinbaum Y.**, « Le rôle des origines dans la persistance des inégalités d'emploi et de salaire », in *Emploi, chômage, revenus du travail*, coll. « Insee Références », édition 2019b.
- **Beauchemin C., Ichou M., Simon P.**, « Familles immigrées : le niveau d'éducation progresse sur trois générations, mais les inégalités sociales persistent », *Population et Sociétés* n° 602, juillet 2022.
- **Bouvier G.**, « Les descendants d'immigrés plus nombreux que les immigrés : une position française originale en Europe », in *Immigrés et descendants d'immigrés en France*, coll. « Insee Références », édition 2012.
- **Brutel C.**, « Les immigrés récemment arrivés en France - Une immigration de plus en plus européenne », *Insee Première* n° 1524, novembre 2014.
- **Court L.**, « Répartition départementale des immigrés en 2016 », *Infos Migrations* n° 100, octobre 2020.
- **Giorgi J., Le Thi C.**, « L'insertion professionnelle des immigrés primo-arrivés en France », in *Immigrés et descendants d'immigrés en France*, coll. « Insee Références », édition 2023.
- **Ghiorghita E., Henry J., Ninnin L.-M.**, « Les premières années en France des réfugiés », in *Immigrés et descendants d'immigrés en France*, coll. « Insee Références », édition 2023.
- **Khat M., Ghosh W., Guillot M., Vandentorren S., DcCOVMIG Research Team.**, "Impact of the COVID-19 crisis on the mortality profiles of the foreign-born in France during the first pandemic wave", *Social Science and Medicine*: vol. 313, pp. 115-160, novembre 2022.
- **Lê J.**, « En 2017, 44 % de la hausse de la population provient des immigrés », *Insee Première* n° 1849, avril 2021.
- **Lê J., Simon P., Coulmont B.**, « La diversité des origines et la mixité des unions progressent au fil des générations », *Insee Première* n° 1910, juillet 2022a.
- **Lê J., Rouhban O., Tanneau P., Beauchemin C., Ichou M., Simon P.**, « En dix ans, le sentiment de discrimination augmente, porté par les femmes et le motif sexiste », *Insee Première* n° 1911, juillet 2022b.
- **OCDE**, "What is the impact of the COVID-19 pandemic on immigrants and their children?", *OECD Publishing*, octobre 2020.
- **Ourliac B., Lê J.**, « 50 ans d'immigration en 50 secondes chrono », *Le blog de l'Insee*, août 2021.
- **Papon S., Robert-Bobée I.**, « Décès en 2020 : hausse plus forte pour les personnes nées à l'étranger que pour celles nées en France, surtout en mars-avril », *Insee Focus* n° 231, avril 2021.
- **Warszawski J., Bajos N., Meyer L., de Lamballerie X., Seng R., Beaumont A.-L., Slama R., Hisbergues M., Rahib D., Lydié N., Legendre B., Barlet M., Rey S., Raynaud P., Leduc A., Costemalle V., Beck F., Legleye S., Castell L., Givord P., Favre-Martinoz C., Paliot N., Silhol J., Sillard P.**, « En mai 2020, 4,5 % de la population en France métropolitaine a développé des anticorps contre le SARS-CoV-2 », *Études et Résultats* n° 1167, octobre 2020.